

façon à pouvoir répondre aux questions de leurs commentants. Ainsi, nous faisons tout en notre pouvoir et nous sommes quotidiennement en rapport avec les députés, ce qui n'est certainement pas un moyen de les éviter. Il s'agit en fait d'un nouvel aspect très important, comme vous l'avez souligné, de la diffusion de l'information.

L'autre question à laquelle je veux répondre si je puis, a trait à l'initiative de l'information dans le cas, par exemple, des programmes d'information du ministère de l'Agriculture. Le ministère de l'Agriculture en a la responsabilité et nous nous engageons à diffuser ces renseignements au tout début seulement lorsque le ministère de l'Agriculture ou tout autre ministère, nous demande de le faire de façon à pouvoir améliorer qualitativement la communication de ces renseignements. Nous ne diffusons pas de renseignements comme tels. Le contenu de l'information que nous communiquons n'est pas de notre ressort. Nous sommes des messagers. A l'occasion, comme certains messagers, nous sommes parfois pris à parti pour avoir transmis un message; cependant, le fait est que c'est la responsabilité des ministères; nous en sommes conscients et nous leur venons en aide lorsque nous pouvons le faire; cependant, nous n'établissons pas de programme d'information.

A mon avis, du moins, la partie «b» de la deuxième section porte que nous n'approchons pas les gens pour leur dire: «Ce sont là des renseignements que vous voudrez avoir.» Nous voulons découvrir les lacunes que présente l'information et nous tentons, avec les moyens du bord, de les combler.

Notre rôle n'est pas actif, mais passif. Nous sommes des points d'accès et nous nous rendons effectivement disponibles. Nous ne sommes pas des animateurs sociaux; nous n'aidons en aucune façon les gens à s'organiser: nous essayons simplement de permettre l'accès à autant de renseignements que possible par tous les moyens dont nous disposons.

M. Ford: Je pourrais peut-être souligner très brièvement ce fait. Les services d'enquête ne passent pas outre aux députés. Si quelqu'un demande le numéro de téléphone d'un bureau de la main-d'œuvre ou un autre renseignement, nous le lui donnons. S'il désire communiquer avec son député, nous l'aidons à le faire. S'il a une question politique à poser, elle est transmise évidemment au député, de sorte que nous aidons effectivement celui-ci à mieux remplir sa tâche parce que nous pouvons éliminer de sa journée de travail un bon nombre de questions concernant, par exemple, le numéro de téléphone de quelqu'un ou bien l'endroit où obtenir un renseignement. De cette façon, il peut s'occuper des questions importantes de sa circonscription électorale.

Il est intéressant également de noter qu'à Ottawa, un bon nombre de députés y appellent notre centre pour en obtenir des renseignements en nous demandant de les transmettre à leurs commentants. A mon avis, il y a là un bon rapport. Sur place, la plupart des agents itinérants maintiennent, je crois, de bonnes relations avec les députés. Ils comprennent ce que nous faisons.

Nous fondons nos programmes sur la nécessité. Je n'essaie pas de faire comprendre aux habitants du Labrador les bienfaits qu'un obscur traité a eus sur la Colombie-Britannique. J'essaie simplement de leur obtenir les renseignements dont ils ont besoin et ils viennent à nous pour

nous dire: «ce sont là les sujets que nous aimerions connaître davantage.» Nous nous basons sur le besoin et pour y répondre, comme j'ai tenté de le décrire auparavant, nous aidons peut-être les ministères à mieux implanter leurs programmes, mais ce n'est pas nous qui en prenons l'initiative. Nous pouvons les aider avec les renseignements que nous obtenons sur place, à élaborer peut-être un meilleur programme, et à fournir des renseignements comme vous l'avez dit, sénateur Sparrow, sur les programmes qui existent déjà; nous pouvons être pour eux un point de contact. La majeure partie de notre documentation nous vient des ministères et, ainsi, nous aidons les citoyens et les ministères. Nous n'essayons pas de nous constituer en agence d'information géante fournissant les renseignements de sa propre initiative.

Le président: Avez-vous d'autres questions? Messieurs, je voudrais remercier M. D'Avignon et c'est universel—vous pouvez le dire aux autres. Le Comité est enchanté des audiences et nous tenons à vous en remercier.

M. Miller: Monsieur le président, lors de la dernière séance, je crois que vous avez demandé des renseignements portant sur le budget de la région de l'Atlantique et ainsi de suite. Je l'ai tiré de nos dossiers et j'ai fait des prévisions de dépenses pour la région atlantique en 1974. Nous ne sommes pas encore à la fin de l'année 1973 mais je puis vous laisser ces chiffres. Ils s'appliquent aux régions atlantiques et des Prairies.

Le président: Merci. Nous en aurons des copies. Il ne s'agit pas d'un document confidentiel, que je sache?

M. Miller: Non.

Le président: Il y a une autre chose que vous pourriez nous donner, ce sont les biographies de tous vos agents d'information itinérants, actuels et anciens.

M. Ford: Je crois que vous avez ces documents.

Le président: Je crois que non. M^{me} Nickerson est le seul nom que je me rappelle. J'ai jeté un coup d'oeil sur les renseignements préalables concernant le programme des agents régionaux et il y avait toutes sortes de références concernant le genre des personnes embauchées mais non des biographies précises. Merci.

M. Ford: Puis-je ajouter quelque chose, monsieur le président? De mon point de vue, j'ai constaté que les délibérations nous ont été grandement utiles. Il s'agit d'un nouveau programme et comme nous l'avons déjà dit, nous en sommes les pionniers. J'ai trouvé fort intéressant de venir ici et que l'on me pose des questions difficiles. Cela m'a tout simplement aidé à développer davantage ma pensée à bien des égards. Dans la Fonction publique, on n'a pas souvent la possibilité de rencontrer les intéressés lorsqu'on lance un programme. Habituellement, ils entrent en communication avec moi lorsque le programme est déjà sous clé depuis cinq ans et que je ne changerai probablement pas d'idée et alors nous nous heurtons de front. Aussi ai-je constaté que dans cette nouvelle situation j'ai appris beaucoup et j'apprécie grandement le temps que les honorables sénateurs y ont consacré. J'ai appris beaucoup de ces discussions. A mon avis, cela permettra d'améliorer le programme.

Le président: Vous êtes fort bienveillant. Merci.

Le Comité suspend ses travaux.